



Pomme de terre

hebdo

LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1321 - 31 mars 2022

À DÉCOUVRIR

Lobbying 1

Enjeux d'influence pour la filière pommes de terre

Filière 2

Non à la destruction de la filière

Plan Pollinisateur 2

La pomme de terre dans la liste des cultures non-attractives

Export 3

Des ventes en léger recul en janvier

Marchés 4

Un nouveau souffle pour enrayer cette baisse des achats

LOBBYING

Enjeux d'influence pour la filière pommes de terre

Le Salon International de l'Agriculture a été l'occasion pour les professionnels du CNIPT et du GIPT d'initier ou de prolonger des contacts politiques afin de faire connaître les enjeux des filières pommes de terre.

Tout au long de l'année 2021, les filières pommes de terre ont eu l'occasion d'initier des contacts privilégiés avec les parlementaires au cours de visites terrain organisées conjointement par le CNIPT et le GIPT. Les sujets ne manquent pas, la découverte des réalités de terrain chez les opérateurs, permettait de les aborder d'une façon intense et décontractée. Que ce soit dans les champs, chez des négociants ou dans des unités de production, ces visites ont permis d'attirer vers la filière une douzaine de parlementaires dans trois Régions.

Le Salon de l'Agriculture a été l'occasion de poursuivre les relations avec ces parlementaires, et d'initier de nouveaux contacts. Les représentants des filières ont reçu une quinzaine de politiques, candidats à l'élection présidentielle, présidents ou vice-présidents de régions, parlementaires, ainsi que des fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture.

L'objectif principal de ces actions d'influence est la valorisation des filières pommes de terre auprès des décideurs politiques et administratifs. Les Présidents des interprofessions et des associations membres se sont mobilisés pour faire passer des messages ciblés, en fonction des interlocuteurs, sur les enjeux et les problématiques des filières, et notamment

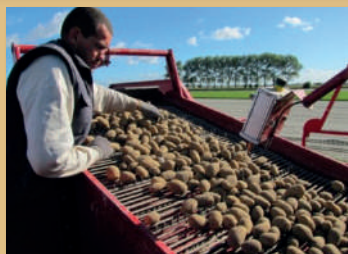
la contribution essentielle des filières pommes de terre à la souveraineté alimentaire de la France.

Chaque filière a également eu l'occasion d'exposer ses problématiques particulières comme la nécessité de maintenir une production adaptée et de qualité pour les unités de production féculières ou la problématique des pommes de terre françaises exportées en Belgique/Pays-Bas et réimportées en France une fois transformées.

Pour ce qui concerne la filière frais, les dossiers de compétitivité européenne et internationale, ainsi que de création de valeur sur le marché français, ont été particulièrement abordés. Engagée dans la transition écologique, ainsi que dans la segmentation culinaire pour une bonne adaptation des produits aux attentes des consommateurs, la filière est confrontée à une vague réglementaire sans précédent. Elle est prête à relever les défis et en accepte les objectifs en termes de développement durable et de relations commerciales, sous réserve de disposer de temps, de moyens et de ressources pour la mettre en œuvre.

Dans un contexte de tassement de la consommation, de renforcement des contraintes et des coûts en production, en stockage, en logistique, en emballages, et en commercialisation, la filière reste en alerte et poursuit ses actions de lobbying auprès des parlementaires. ■

Florence Rossillion



Conseils pour la gestion de la récolte et du stockage

En savoir plus sur cnipt.fr

Pomme de terre hebdo est 100 % numérique. Pour le recevoir par mail, veuillez vous inscrire sur cnipt.fr dans l'onglet « Newsletter ».

FILIÈRE

Non à la destruction de la filière

« La filière pomme de terre ne peut pas être une variable d'ajustement dans la défense du pouvoir d'achat. »

Les pommes de terre françaises vendues sur le marché du frais contribuent à l'alimentation quotidienne de nos concitoyens et à ce titre elles doivent rester abordables à tous. Pour autant, dans un contexte généralisé d'augmentation des charges en production, en stockage, en conditionnement et en logistique, et pour faire face aux légitimes exigences environnementales et aux attentes sociétales, les opérations agressives sur les prix ne se justifient pas aujourd'hui. La filière pomme de terre ne peut pas être une variable d'ajustement dans la défense du pouvoir d'achat. Le consommateur reconnaît la valeur de la pomme de terre et est prêt à mettre le prix pour soutenir l'agriculture française. Les pommes de terre constituent un atout majeur dans la souveraineté alimentaire de la France. Le maintien d'une filière structurée, dans laquelle la valeur est équitablement répartie de la production jusqu'au commerce, demeure le garant de la qualité au bénéfice du consommateur et de cette souveraineté. Les opérations de promotion opportunistes

qui risquent par contagion d'entraîner une spirale des prix bas, sont destructrices pour toute la filière. Pour les producteurs et les opérateurs du conditionnement, il ne s'agit pas d'un jeu de positionnement pour garder des parts de marché mais de survie. Seule la pérennité des capacités de production, de stockage, d'emballage et de commercialisation en France peuvent assurer l'avenir d'une alimentation quotidienne, accessible à tous et de qualité. Ces capacités doivent être préservées par des prix justes qui reflètent les réalités des coûts d'acheminement et de présentation des produits au consommateur. Dans tous les cas, les dispositions législatives en matière de qualité des tubercules et de relations commerciales doivent être respectées et la filière s'en assurera. C'est pourquoi les administrateurs du CNIPT en appellent à la responsabilité de chacun, qu'il soit producteur, conditionneur ou commerçant, pour préserver la valeur au sein de la filière. ■

Conseil d'administration du CNIPT

PLAN POLLINISATEUR

La pomme de terre dans la liste des cultures non-attractives

« L'intégration de la pomme de terre permettra d'assurer, la protection fongicide de la culture pendant la période de floraison sans contrainte supplémentaire. »

Les ministères de l'Agriculture, de la Santé, de la Transition écologique et de l'Économie ont publié, le 24 mars au Bulletin officiel, l'arrêté fixant la liste des cultures non-attractives pour les pollinisateurs. Cette liste vient ainsi compléter l'article 1^{er} de l'arrêté du 20 novembre 2021 « relatif à la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ». En plus des céréales à paille, du pois, du soja ou encore des graminées fourragères qui figuraient déjà dans l'arrêté en consultation, la liste a été élargie à la pomme de terre et au houblon (cf. tableau ci-contre). « L'intégration de la pomme de terre dans cette liste permettra donc aux producteurs d'assurer, notamment, la protection fongicide de la culture pendant la période de floraison sans contrainte supplémentaire » précise Arvalis-Institut du Végétal dans un communiqué. Ces cultures seront donc exemptées du nouveau cadre issu du plan pollinisateur, qui autorise les traitements uniquement entre 2 heures

avant le coucher du soleil et 3 heures après. « Ce résultat a été rendu possible par la réalisation, en 2021, d'une étude scientifique par Arvalis - Institut du Végétal, par son accompagnement et la valorisation de ses conclusions par les équipes d'experts dédiées, ainsi que par l'ensemble des actions menées par l'UNPT ayant visé à faire reconnaître et prendre en compte le caractère scientifique des résultats obtenus » conclut Arvalis. ■

Olivier MASBOU

Espèces végétales
Céréales à paille : avoine, blé, épeautre, orge, riz, seigle, triticale, tritordeum et autres hybrides de blé
Autres cultures céréalières (hors sarrasin et maïs)
Graminées fourragères (dont moha et ray-grass, hors maïs)
Houblon
Lentille
Pois (Pisum sativum)
Pomme de terre
Soja
Vigne



EXPORT

Des ventes en léger recul en janvier

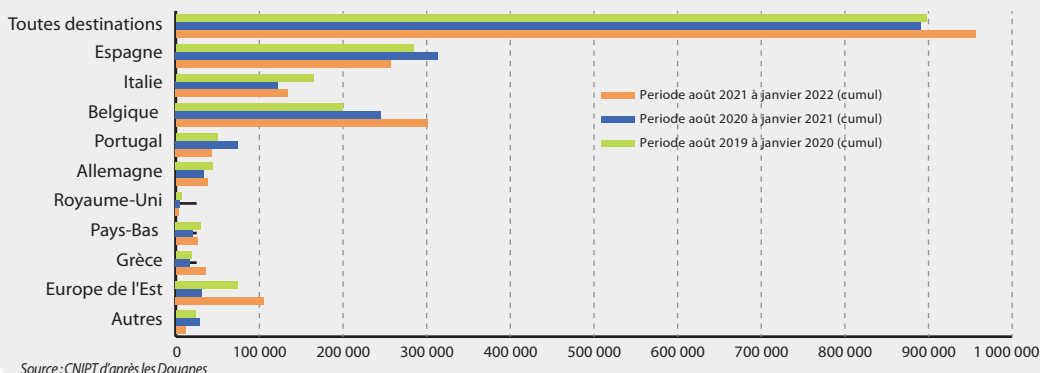
Les ventes de pommes de terre de conservation sont en léger recul, 3 % en volume, en janvier 2022 par rapport à janvier 2021, avec 186 285 tonnes exportées par la France. En valeur, les ventes ont généré plus de 42 millions d'euros sur ce mois (+ 7 %).

La principale baisse des volumes provient de l'Espagne qui a réduit sa demande de 23 % par rapport à l'année précédente, avec 54 128 tonnes exportées en janvier 2022. Il s'agit du niveau le plus bas exporté pour un mois de mars depuis au moins 10 ans. Les quantités exportées sont également en baisse de 46%, vers le Portugal, avec 9 492 tonnes. Le Portugal est globalement moins acheteur sur le marché international, depuis le début de la campagne (- 7 % en volume), mais a augmenté ses achats auprès de l'Espagne, son premier fournisseur, de + 18 % en volume sur ces 6 premiers mois de la campagne (avec 125 505 tonnes d'après les douanes portugaises, contre 43 577 tonnes pour les envois de la France).

En parallèle, les flux expédiés par la France sont en croissance de 7 % vers l'Italie, avec 26 994 tonnes (ce niveau était déjà très en deçà l'an dernier à pareille période). Les ventes vers l'Allemagne progressent de 2 %, avec 6 168 tonnes mais restent inférieures à la moyenne des exportations françaises au cours de la période 2018-2020 sur ce mois (9 600 tonnes). Les ventes sont également en croissance vers la Grèce (+ 56 %) et surtout vers les pays d'Europe de l'Est (+ 130 % avec 21 772 tonnes). Sur cette dernière zone, la dynamique des ventes observée au début de campagne se poursuit dans plusieurs pays : la Hongrie (6 385 tonnes/ + 133 %), la Roumanie (5 664 tonnes/+ 158 %), la Serbie (3 450 tonnes/+ 357 %), la Bulgarie (3 174 tonnes/+ 292 %)... En cumul, sur les 6 premiers mois de la campagne 2021-2022, la France a exporté 955 987 tonnes (+ 7 %) pour un montant de 215 millions d'euros (+ 16 %).

Ali KARACOBAN

Exportations françaises sur la période de début août 2021 à fin janvier 2022 (en tonnes)



AGENDA

5-7 avril 2022

Fruit Logistica

Berlin
www.fruitlogistica.com

12 avril 2022

AG de Felcoop

Paris
www.felcoop.fr

18 mai 2022

« Le défi du changement climatique pour la filière pommes de terre fraîches »

Paris – Salons Hoche
www.cnipt.fr

27-28 avril 2022

Medfel

Perpignan
www.medfel.com

17 mai 2022

Forum Végétale

FNCA, Paris
www.forum-vegetable.fr

30 Mai au 2 Juin 2022

World Potatoe Congress

(Dublin) Irlande
www.wpc2022ireland.com

10 au 12 Juin 2022

Terres en Fêtes

(Arras)
www.terres-en-fete.com

EN BREF...

Vient de paraître

Au sommaire de La pomme de terre française



Le numéro 640 (mars-avril 2022) de la pomme de terre française vient de paraître. L'enquête est consacrée à la dernière étude consommateurs réalisée par le CNIPT avec trois angles : les primeurs, le frais, et les sachets micro-ondable. Le magazine revient par ailleurs sur les retrouvailles de la filière pomme de terre au Salon de l'agri-

culture, et sur la communication de l'interprofession ciblant les millénials. Enfin, en actualité, un point est fait sur les conséquences de la guerre en Ukraine pour les marchés de la pomme de terre.

Élection présidentielle

Les priorités des agriculteurs

La FNSEA a commandé un sondage à l'Ifop sur les priorités des agriculteurs pour le prochain quinquennat. Première priorité, pour 53 % des agriculteurs, « mettre en place les conditions permet-

tant de garantir une meilleure rémunération ». Ils souhaitent ensuite voir « alléger les contraintes normatives et administratives qui impactent la compétitivité » (49 %). Accompagner les agriculteurs dans la transition écologique arrive en troisième position comme principale priorité pour 25 % des sondés. Interrogés aussi sur les priorités en matière d'emploi, une majorité d'agriculteurs veut la poursuite de l'harmonisation sociale européenne en matière de salaire minimum (50 %). Ils veulent aussi rendre l'enseignement agricole plus attractif (45 %).

LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français - Stade expédition - Semaine 12

Variétés de consommation courantes

Bintje France non lavée cat. II 40-75 mm filet 25 kg	nc.
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	530 (=)
Div.var.cons France non lavée cat.II 40-75 mm filet 25 kg	230 (=)
Div.var.cons France lavée cat.I 40-75 mm filet 10 kg consommation	310 (=)

Variétés à chair ferme

Charlotte France lavée cat.I +35mm filet 2,5kg	nc.
Rouge France lavée cat. I + 35 mm filet 2,5 kg	650 (=)

Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 12

Conservation France biologique	1000 (=)
--------------------------------	----------

Export-Stade expédition - Semaine 12

Agata lavée cat.I +40 mm filet 10 kg consommation	270 (=)
Agata France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	220 (↗)
Div.var.cons France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	210 (↗)
Monalisa France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Rouge div.var.cons France lavable +45 mm sac 1 tonne	190 (↗)

Rungis - Semaine 12

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	800 (=)
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	400 (=)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	300 (=)

N.B.: entre parenthèses, la tendance du marché.

Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2015

	Janvier 2022	Variation en % sur un an
Indice mensuel général	123	+ 18

Source : INSEE

Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2015

	Janvier 2022	Variation en % sur un an
Pommes de terre	212,6	+ 11

Source : INSEE

Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7.5, vrac nu, départ ferme (€/T)

	Semaines 11 et 12
Consommation polyvalente	215 (↘)
Chair ferme blanche	240 (↘)
Chair ferme rouge	250 (↘)

Source : Courtiers assermentés français

Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

	Février 2022	Variation en % sur un an
Pommes de terre	116	+ 5

Source : INSEE

Prix au détail en GMS - €/kg

	Semaine 12	Variation en % vs 2020
Conservation France lavée filet 5kg	0,75	+ 36
Four, frites ou purée de conservation France filet 2,5kg	1,12	+ 8
Vapeur ou rissolée de conservation France filet 2,5kg	1,2	+ 6

Source : RNM

Cotations marchés étrangers

En €/tonne

Pays-Bas (cotation NAO + VTA) - Semaine 7

Frites 40 mm+	200-250 (=)
NAO Export 40 mm, vrac fritable	160-170 (=)

Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 7

Fontane, Challenger (tout venant 35 mm+, vrac, départ)	200 (=)
--	---------

Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 7

Prix moyen marché libre, départ ferme (sac ou vrac), toutes variétés	nc.
--	-----

Un nouveau souffle pour enrayer cette baisse des achats

Les primeurs françaises arrivent sur le marché, notamment celles en provenance des bassins de la Bretagne et du Val de Loire, de Noirmoutier et Ile de Ré. Ces offres pourraient apporter un nouveau souffle au rayon pommes de terre, dans un marché national globalement amorphe depuis l'automne 2021.

Les offres de saison, qui arrivent actuellement dans les étals de pommes de terre, pourraient ainsi profiter de la tendance actuelle, avec des produits à la fois pratiques et la mise en avant de recettes simples, rapides à cuisiner et accessibles pour attirer et séduire le plus grand nombre de foyers.



: Pour les internautes, cliquez sur les liens pour en savoir plus

Editeur CNIPT

43-45 rue de Naples

75008 Paris

Tél: 01 44 69 42 10

Fax: 01 44 69 42 11

Directrice de publication

Rédactrice en chef:

Florence Rossillion

Conception graphique:

Aymeric Ferry

Dépôt légal: à parution

ISSN n° 0991-3351

